



# la Lorgnette

Actualités de la Communauté de Communes



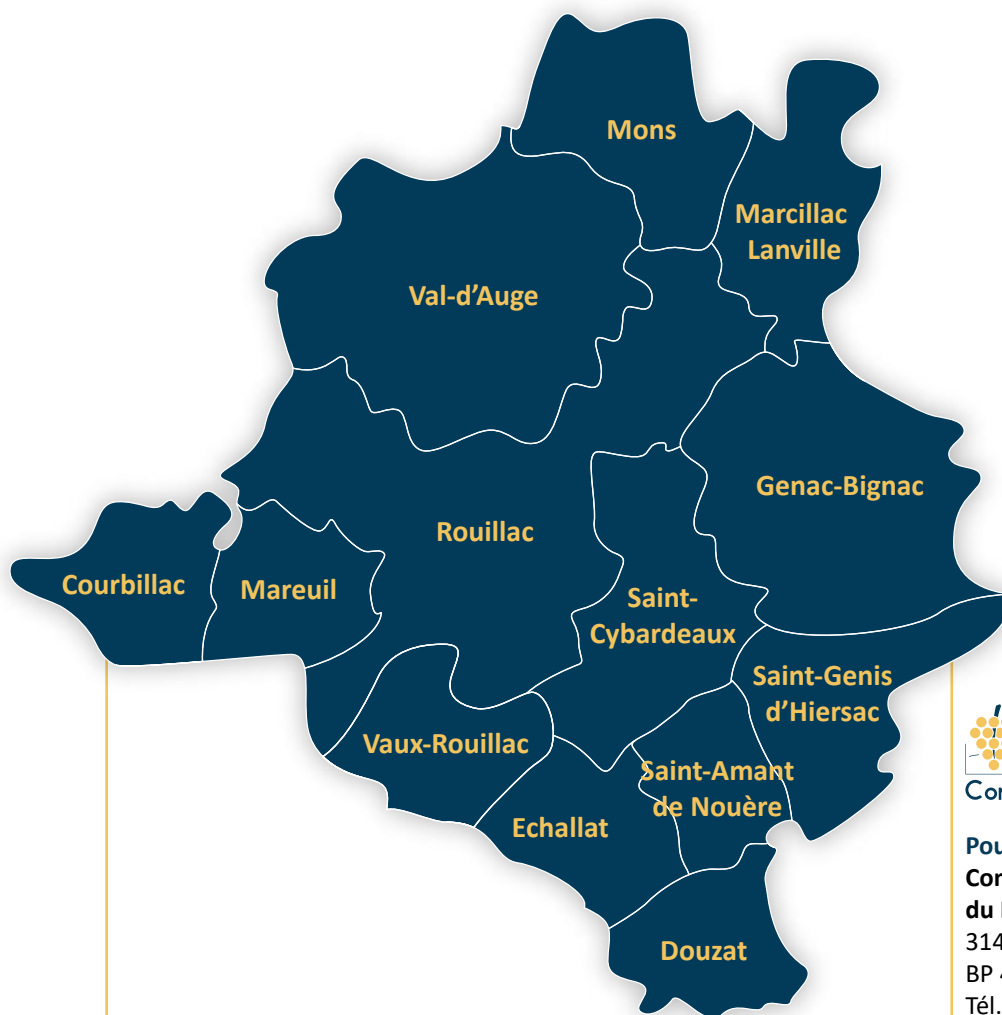
**Eau et assainissement**  
L'eau, notre préoccupation

**Reportage**  
Les déchets ménagers : combien ça coûte ?

**Interview**  
Des animations pour les habitants...

le Rouillacais  
Communauté de Communes

le Rouillacais  
Communauté de Communes



**Pour nous contacter :**  
**Communauté de Communes du Rouillacais**  
 314 avenue Jean Monnet  
 BP 40 016 - 16170 ROUILLAC  
 Tél. 05 45 96 83 24  
 administration@ccrouillacais.fr  
 www.ccrouillacais.fr

**Contacts directs**

- **Direction** : direction@ccrouillacais.fr
- **Assistante de direction** : 05 45 96 99 46 - chargeedemission@ccrouillacais.fr
- **Comptabilité/Ressources humaines** : 05 45 96 99 44 - comptabilite@ccrouillacais.fr
- **Eau** : 05 45 23 50 29 - service.eau@ccrouillacais.fr
- **Assainissement** : 05 45 96 99 42 - assainissement@ccrouillacais.fr
- **Habitat** : 05 45 96 99 45 - habitat@ccrouillacais.fr
- **Déchets Ménagers** : 05 45 96 99 40 - dechetsmenagers@ccrouillacais.fr
- **Aménagement du territoire** : 07 56 26 41 16 - amenagement@ccrouillacais.fr
- **Espace France Services** : 05 45 21 10 94 - franceservices@ccrouillacais.fr
- **Médiathèque** : 05 45 96 48 56 - mediatheque@ccrouillacais.fr
- **Relais Petite Enfance** : 06 07 29 99 51 - petiteenfance@ccrouillacais.fr
- **Déchetterie** : 05 45 96 53 37
- **Coordination enfance-jeunesse / Vie associative** : 07 56 26 10 63 - coordination@ccrouillacais.fr

2



Retrouvez-nous également sur :



@CdCRouillacais



Le Rouillacais



www.ccrouillacais.fr



S'il est des temps où l'avenir se dessine avec certitude, force est de constater que ce n'est pas le cas aujourd'hui. Sans verser dans le pessimisme ambiant, les temps que nous vivons sont incertains, changeants et compliqués. Néanmoins, à l'approche de cette fin d'année, restons réalistes et sereins.

Si beaucoup d'entre vous sont interrogatifs et inquiets ; notre devoir d'élus est d'informer, de rassurer et de mettre en œuvre toutes les solutions et moyens pour aider et accompagner l'ensemble de la population.

Ainsi, nous continuons le développement des services qui vous sont proposés sur le Rouillacais : achat de terrains autour de la maison de santé pour un futur agrandissement, développement des partenaires de l'Espace France Services, extension de la médiathèque, Mobil'27... tout ceci dans l'optique de vous apporter des services de plus en plus performants et qualitatifs.

A ce titre, dans le domaine des ordures ménagères, je me dois de remercier chacune et chacun d'entre vous pour la contribution apportée à l'opération « sacs transparents ». Une expérimentation réussie avec -30 % d'ordures ménagères résiduelles collectées. Nous réalisons une vraie performance et un acte collectif d'envergure qui montre le chemin au reste de la population Charentaise.

Autre sujet important du moment : l'urbanisme. Avec la réalisation obligatoire du PLUi. Exercice fastidieux, long et complexe qui devra voir sa finalité en 2024. Outre la planification du territoire, enjeu de développement de demain, nous avons

souhaité accompagner cette démarche d'un volet redynamisation des centres bourgs et surtout améliorer l'habitat, à travers une OPAH – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Exercice important pour l'avenir du territoire, les élus de toutes les communes se sont mobilisés et investis sur ce sujet complexe.

Voici quelques exemples des sujets qui nous occupent, nous, vos élus, et les agents de la collectivité. J'aurai pu parler des services eau potable, assainissement, enfance et jeunesse, culturels, associatifs... pour lesquels un travail remarquable est développé.

Dans cet accompagnement et la volonté de rendre du « service public » aux usagers, ne pensez pas que les difficultés et incertitudes ne soient pas présentes ici. Les différentes lois, réformes, décrets de l'État nous interpellent bien souvent. La complexité, la technocratie, l'éloignement du terrain, la méconnaissance ou l'ignorance des pratiques et de la vie concrète des territoires (et surtout, sur les territoires ruraux) sont un combat de tous les jours. Nous ne vivons pas toujours sereinement les décisions prises « d'en haut ». Mais nous nous adaptons avec le souci du service rendu aux citoyens que nous sommes tous.

Les changements sont importants, l'enjeu colossal et l'avenir à écrire. Nous abordons cette phase avec pragmatisme, volonté et lucidité. Soyez-sûr que tous vos élus communautaires et agents œuvrent pour l'intérêt commun, dans la simplicité, l'humilité et la praticité.

Bonne lecture, et surtout, bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président,  
Christian VIGNAUD

# Sommaire

## Eau et assainissement

L'eau, notre préoccupation 4

## Déchets ménagers

Distribution des sacs jaunes et transparents 7

## Reportage

Les déchets ménagers : combien ça coûte ? 8

## Zoom

Petites villes de demain 10

## Interview

Des animations pour les habitants... 12

## Aménagement du territoire

Les premiers jours de la maison de santé 14

## Vie de la collectivité

L'apprentissage n'a pas d'âge 16

Projet de déviation 17

Les Bouchauds : acte 2 17

Les bénévoles se forment 18

Un transfo tout beau ! 19

# L'eau, notre préoccupation

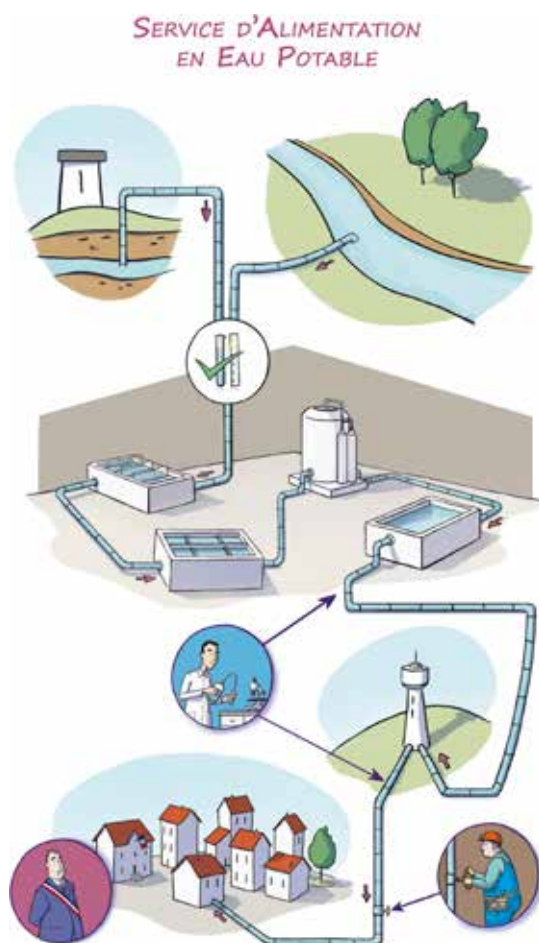
Depuis 2018, notre Communauté de Communes est chargée de la gestion de la ressource et de la distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire. Deux axes de travail sont identifiés par le service Eau potable de la collectivité : quantité suite à l'épisode de sécheresse vécue, et qualité, au regard des analyses révélant la présence de pesticides dans l'eau prélevée dans les captages.

## La quantité : un défi de taille pour les années à venir

La sécheresse de cet été a renforcé la volonté des élus dans leurs engagements de préserver cette ressource indispensable à la vie de toutes et tous. Les puits de captage de Pont-Roux, à Marcillac-Lanville et les puits de captage de Bignac ont été durement sollicités pendant cette période estivale. La crainte d'une coupure d'eau a été grande mais grâce à l'effort de chacun d'entre vous sur sa consommation, conjugué à une bonne gestion de l'ensemble des acteurs de l'eau potable sur le territoire, le pire a été évité. Avertissement sans conséquence pour le moment.





Un programme de renouvellement de réseau est défini tous les ans afin de renouveler les parties du réseau d'eau potable très « fuyardes ». La collectivité planifie chaque année des travaux afin de réduire au maximum les fuites sur son réseau d'eau.

Permanences SAUR :  
Espace France Services  
Les mercredis des  
semaines impaires  
13h30 / 16h30  
sans RDV



Claire MARCHEGAY - Site Internet de Charente Eaux

### En 2022, plusieurs travaux sur le réseau ont été réalisés :

-  Le renouvellement des conduites et des branchements dans le village de Plaizac sur la Commune de Rouillac ;
-  Le renouvellement de la conduite principale le long de la route départementale n°385 sur la Commune de Douzat ;
-  Le remplacement d'une conduite cassante à Saint-Romain sur la Commune de Val d'Auge ;
-  La mise en œuvre de vannes et débitmètres à Courbillac afin de mieux gérer notre réseau.

## La qualité : un défi quotidien

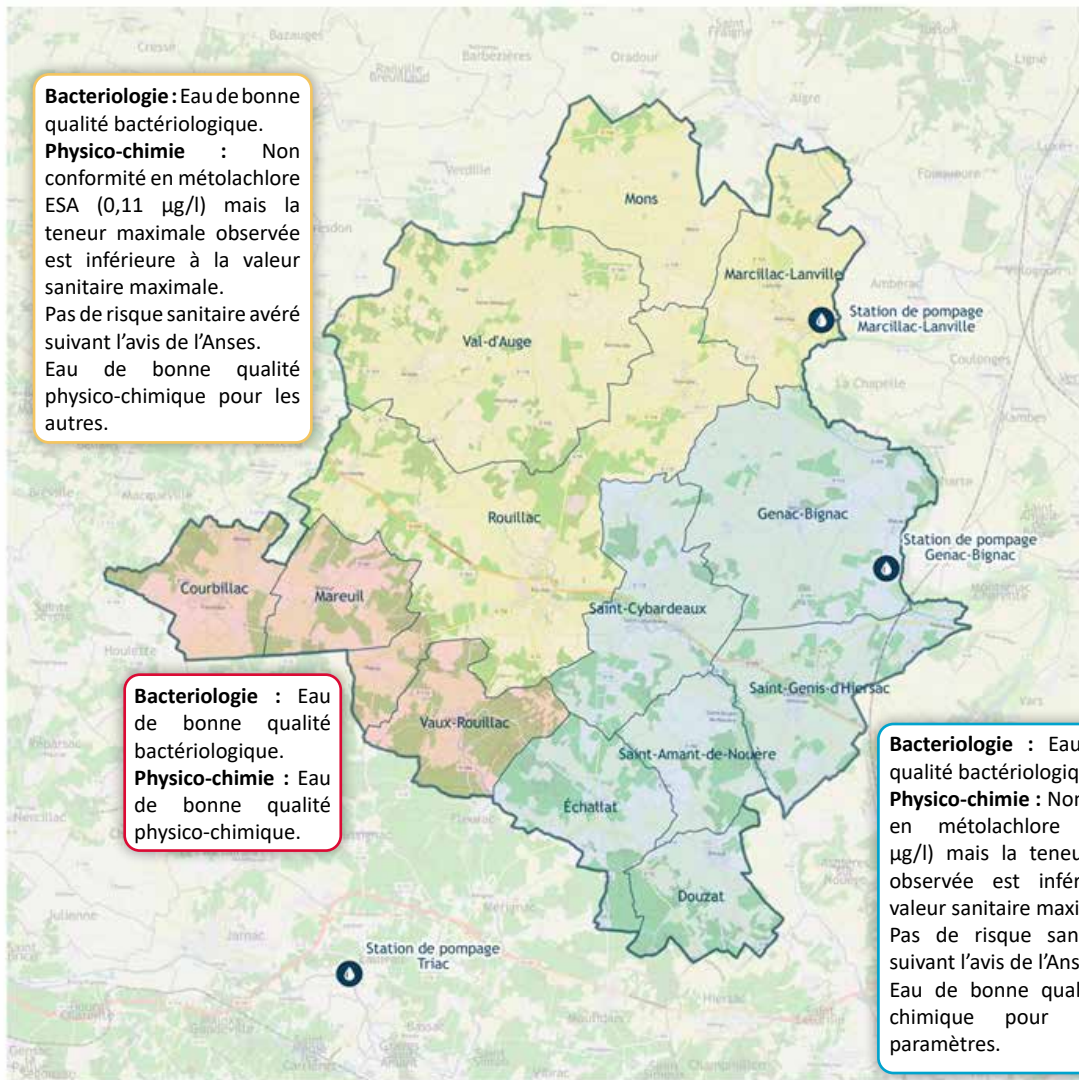
La sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, est un sujet d'actualité majeur, au cœur des préoccupations locales. La problématique rencontrée aujourd'hui est celle des pesticides qui peuvent se diffuser dans l'environnement sous formes de "métabolites". Ces substances sont ainsi susceptibles de se retrouver dans les eaux destinées à la consommation humaine (EDCH).

Depuis 2018, les analyses montrent une hausse des concentrations d'une de ces molécules appelée ESA métolachlore dans l'eau distribuée. L'eau provenant des puits de captage de Bignac et dans une moindre mesure celle provenant des puits de Pont-Roux sont concernées par ces concentrations.

Le ESA métolachlore est un métabolite d'herbicide qui présente selon l'ANSES un risque extrêmement faible pour la santé humaine, (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail).

**Les résultats de la qualité de l'eau sur le Rouillacais (rapport ARS – année 2021)**

**EAU POTABLE**  
*Unités de Distribution sur le territoire du Rouillacais*



**Bacteriologie :** Eau de bonne qualité bactériologique.  
**Physico-chimie :** Non conformité en métolachlore ESA (0,11 µg/l) mais la teneur maximale observée est inférieure à la valeur sanitaire maximale.  
Pas de risque sanitaire avéré suivant l'avis de l'Anses.  
Eau de bonne qualité physico-chimique pour les autres.

**Bacteriologie :** Eau de bonne qualité bactériologique.  
**Physico-chimie :** Eau de bonne qualité physico-chimique.

**Bacteriologie :** Eau de bonne qualité bactériologique.  
**Physico-chimie :** Non conformité en métolachlore ESA (0,11 µg/l) mais la teneur maximale observée est inférieure à la valeur sanitaire maximale.  
Pas de risque sanitaire avéré suivant l'avis de l'Anses.  
Eau de bonne qualité physico-chimique pour les autres paramètres.

Pierre DENYS  
*Directeur Pôle Technique*  
Tél : 05 45 96 99 43  
Mail : direction.technique@ccrouillacais.fr

Rémi PORTEJOIE  
*Assistant Pôle Technique*  
Tél : 05 45 23 50 29  
Mail : service.eau@ccrouillacais.fr

## Des actions locales pour améliorer la qualité de l'eau

La Communauté de Communes du Rouillacais est très attentive à la problématique des pesticides et autres pollutions susceptibles de se retrouver dans l'eau distribuée à la population. Elle travaille au quotidien avec les acteurs techniques, institutionnels et locaux pour une recherche continue de l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée. La collectivité mène une politique de maîtrise foncière en acquérant des terrains dans les périmètres de protection des captages.

Des partenariats sont noués avec les agriculteurs locaux afin de maîtriser au mieux l'apport des substances chimiques utilisées sur les parcelles agricoles dans les périmètres de captage des puits de Bignac et Pont-Roux.

La Communauté de Communes s'engage aussi auprès des jeunes, comme ici, lors d'une visite avec une classe de l'école primaire de Saint-Genis d'Hiersac sur le site de captage de Bignac.



## Interview Alain LUCAS

### Faire face à la problématique de l'eau

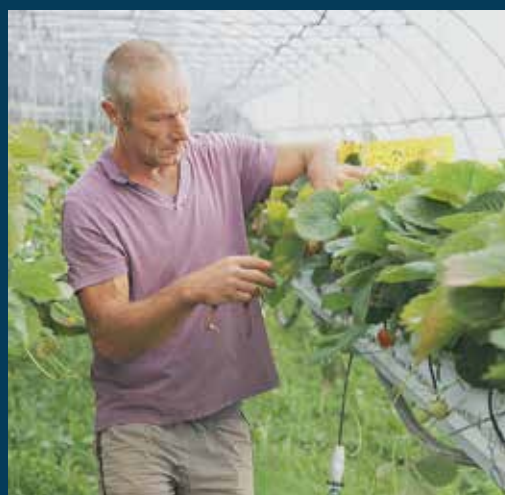
Voici le premier film d'une série à venir ou les articles se croiseront avec des témoignages vidéo. Retrouvez Alain LUCAS des Légumes du Logis (Anville) sur la chaîne Youtube de la Communauté de Communes en flashant ce QRcode avec votre smartphone :



Au gré des saisons, d'avril à Novembre, Alain LUCAS, maraîcher à Anville, propose des asperges, fraises, melons, tomates, et bien d'autres légumes en vente directe dans l'enceinte de sa ferme charentaise.

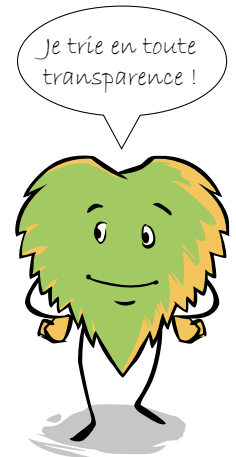
Sur environ 10 ha, il exploite une belle gamme de fruits et légumes en agriculture raisonnée.

Aujourd'hui, l'eau est une de ses préoccupations majeures. Avant-gardiste, il nous livre ici sa vision et précise comment il a dû s'adapter pour pallier au manque d'eau.



# Distribution des sacs jaunes et transparents

Une nouvelle campagne de distribution des sacs jaunes et transparents va être planifiée par les services de la Communauté de Communes en février et mars 2023. Ces distributions seront organisées au plus près des habitants, au sein des Mairies, ou au Local Technique à Rouillac.



Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
07-févr	08-févr	09-févr	10-févr	11-févr
Mairie <b>ECHALLAT</b> 9h30-12h30	Mairie <b>SAINT-GENIS D'HIERSAC</b> 9h-30-12h30	Mairie <b>VAUX ROUILLAC</b> 9h30-12h30	Mairie <b>MONS</b> 9h30-12h30	<b>ROUILLAC</b> Local technique Communauté de Communes 9h-12h30 /14h-17h
Mairie <b>SAINT CYBARDEAUX</b> 16h-19h	Mairie <b>VAL D'AUGE</b> 16h-19h	Mairie <b>DOUZAT</b> 16h-19h	Mairie <b>GENAC-BIGNAC</b> 16h-19h	
14-févr	15-févr	16-févr	17-févr	18-févr
Mairie <b>MONS</b> 9h30-12h30	Mairie <b>SAINT-GENIS D'HIERSAC</b> 9h30-12h30	Mairie <b>SAINT AMANT DE NOUERE</b> 9h30-12h30	Mairie <b>VAL D'AUGE</b> 9h30-12h30	<b>ROUILLAC</b> Local technique Communauté de Communes 9h-12h30 /14h-17h
Mairie <b>COURBILLAC</b> 16h-19h	Mairie <b>GENAC BIGNAC</b> 16h-19h	Mairie <b>SAINT CYBARDEAUX</b> 16h-19h	Mairie <b>VAUX ROUILLAC</b> 16h-19h	
21-févr	22-févr	23-févr	24-févr	25-févr
Mairie <b>DOUZAT</b> 9h30-12h30	Mairie <b>MARCILLAC LANVILLE</b> 9h30-12h30	Mairie <b>VAL D'AUGE</b> 9h30-12h30	Mairie <b>SAINT CYBARDEAUX</b> 9h30-12h30	<b>ROUILLAC</b> Local technique Communauté de Communes 9h-12h30 /14h-17h
Mairie <b>SAINT AMANT DE NOUERE</b> 16h-19h	Mairie <b>GENAC BIGNAC</b> 16h-19h	Mairie <b>ECHALLAT</b> 16h-19h	Mairie <b>SAINT-GENIS D'HIERSAC</b> 16h-19h	
28-févr	01-mars	02-mars	03-mars	04-mars
Mairie <b>VAL D'AUGE</b> 9h30-12h30	Mairie <b>MARCILLAC LANVILLE</b> 9h30-12h30	Mairie <b>COURBILLAC</b> 9h30-12h30	Mairie <b>MAREUIL</b> 9h30-12h30	<b>ROUILLAC</b> Local technique Communauté de Communes 9h-12h30 /14h-17h
Mairie <b>SAINT CYBARDEAUX</b> 16h-19h	Mairie <b>MAREUIL</b> 16h-19h	Mairie <b>SAINT-GENIS D'HIERSAC</b> 16h-19h	Mairie <b>GENAC BIGNAC</b> 16h-19h	

## Quelles sont les modalités de distribution ?

Les sacs jaunes et transparents seront distribués gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile : 1 rouleau par habitant de chaque type vous sera remis.

## Que faire si je ne peux pas me rendre à ma mairie aux jours et horaires précisés ?

Si vous ne pouvez pas vous rendre en Mairie, une permanence de la Communauté de Communes aura lieu les samedis 11, 18, 25 février et le 4 mars, de 9h à 12 h et de 14h à 17h, au local technique, à côté de la déchetterie.

## Que faire quand je n'ai plus de sacs ?

Un complément de sacs pourra vous être attribué en cours d'année, en vous présentant à la déchetterie, muni d'un justificatif de domicile.

## Je suis nouvel arrivant, comment procéder ?

Les nouveaux habitants peuvent se rendre à ces distributions pour s'inscrire et récupérer leur dotation. Des documents seront alors remis pour expliquer le fonctionnement de la collecte des déchets sur le Rouillacais.

# Les déchets ménagers : combien ça coûte ?



\*OMR : Ordures Ménagères Résiduelles  
\*CS : collecte sélective

## Les chiffres clés 2022 :

**57 000**

km/an parcourus pour la collecte en porte à porte

**30 187**

rouleaux de sacs transparents et jaunes distribués

**5 200**

foyers collectés

**42 035**

visiteurs à la déchetterie

**-36%**

d'OMR ramassé depuis la collecte en sacs transparents (par rapport à 2021)

**+30%**

de déchets ménagers recyclables collectés (par rapport à 2021)



Sur le Rouillacais, la gestion des déchets est partagée. La collecte est assurée et gérée de manière autonome par la Communauté de Communes. Ainsi, chaque habitant du territoire bénéficie librement des services de collecte des déchets en porte à porte, d'un accès à la déchetterie et aux bornes à verre, de la distribution des sacs jaunes, et, depuis le 1er mars 2022, des sacs transparents.

Le traitement des déchets est confié à Calitom, syndicat de traitement des déchets de la Charente.

### Des coûts de traitement de plus en plus élevés

Le budget annuel que consacre la Communauté de Communes pour faire fonctionner le service Déchets Ménagers est de 1 328 000 €, soit en moyenne 132 € par habitant.

Le montant de la redevance est calculé pour équilibrer les principales dépenses du service. L'évolution de certains postes de dépenses (carburant, traitement des déchets, taxation des déchets (TGAP), transport et rotation des bennes, mise aux normes des équipements et amélioration des conditions d'accueil en déchetterie) ont une incidence directe sur le coût du service.

C'est pourquoi, les élus communautaires, face à l'augmentation importante de la participation de Calitom (+ 117 000€), ont dû voter une hausse de la redevance ordures ménagères pour équilibrer le budget.

L'impact de cette augmentation, de 12,5 euros/ semestre pour une part, ne sera appliqué que sur la prochaine redevance que vous recevrez, début 2023.

Montant de la redevance*		
Nombre de personnes / foyer	2022	2023
1 personne	122,50 €	135 €
2 personnes	223 €	246 €
3 personnes	323 €	356 €
4 personnes et +	423 €	466 €

\*Tarif dégressif selon le nombre de personne

Les solutions actuellement mises en place par la Communauté de Communes (collecte en sacs transparents, recensement plus précis des redevables...) et les efforts consentis par les habitants devraient permettre de contenir la hausse pour les années à venir.

Les gestes individuels ont des impacts positifs sur la gestion collective des déchets.

### Réduire encore plus sa production de déchets est nécessaire pour stabiliser les coûts de gestion des déchets

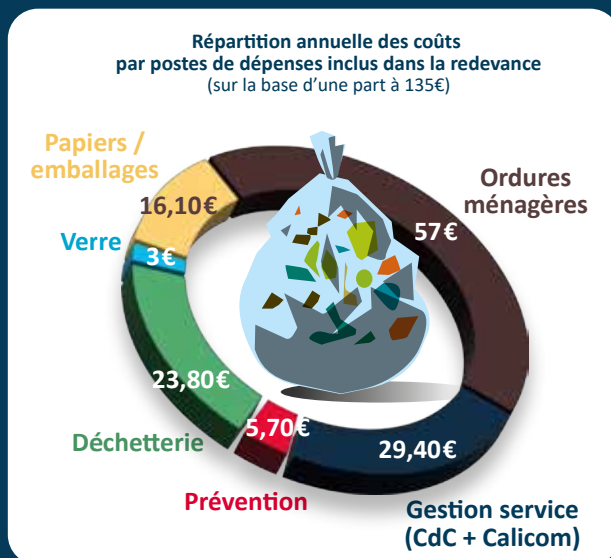
La pratique du compostage, en tas ou par la distribution gratuite de composteurs, les nouvelles subventions octroyées pour l'acquisition de matériel adapté pour réduire ses déchets végétaux sont autant de mesures qui permettent à tous les habitants de participer pleinement à cette réduction.

Etienne BUREAU  
Responsable de service  
Tél : 05 45 96 99 40  
Mail : dechetsmenagers@ccrouillacais.fr



### La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM), le juste prix ?

Pour assurer le service public des déchets ménagers, la collectivité applique la REOM. C'est l'occupant du logement qui doit la payer. En pratique, la redevance est une facture envoyée deux fois par an aux habitants et professionnels du territoire. Elle est calculée en fonction du nombre de personnes par foyer.



# Petites villes de Demain

Rendre attractif le territoire et dynamiser les cœurs de bourg c'est tout l'enjeu de programme Petites Villes de Demain.

Le 26 octobre 2022, le Rouillacais et la ville de Rouillac ont signé une convention d' « Opération de Revitalisation du Territoire » (ORT) avec la Sous-Préfecture de Cognac.

Cette ORT s'inscrit dans le programme Petites Villes de Demain. C'est un outil juridique donné aux élus pour les aider à dynamiser les centres-bourgs du Rouillacais, en créant un cadre de vie attractif et agréable favorisant l'implantation de commerces et l'accueil de nouveaux habitants.

L'ORT permet de faire bénéficier les propriétaires privés du dispositif fiscal Denormandie dans l'ancien pour rénover des immeubles en les transformant en logements locatifs. Quant à la commune, elle lui donne la possibilité de suspendre au cas par cas des projets commerciaux hors du centre, et dispose également du droit de préemption urbain dans les locaux artisanaux.

Par ailleurs, les élus ont défini 5 grands axes sur lesquels agir : l'habitat, le commerce, la mobilité, les espaces publics et les services publics :



## Habitat / Faciliter la rénovation des logements

- Lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le Rouillacais pour aider les propriétaires à rénover leur logement ;
- Dispositif fiscal Denormandie dans l'ancien pour les propriétaires bailleurs.



## Commerce et économie / Garantir la proximité des commerces et des produits locaux

- Définir une stratégie de développement économique ;
- Participer à « Mon centre-bourg à un incroyable commerce » pour encourager des porteurs de projets à se lancer dans le Rouillacais.



## Mobilité / Faciliter la mobilité des habitants

- Compléter Mobil'27, le service de transport à la demande ;
- Créer une bande cyclable vers le collège de Rouillac.



## Espaces publics / Avoir un cadre de vie agréable - Éviter les îlots de chaleur

- Végétaliser les bourgs pour limiter les îlots de chaleur.



## Services / Garantir des services essentiels pour un territoire attractif

- Maintenir les services existants et lier des partenariats pour en accueillir de nouveau ;
- Créer un pôle de développement culturel, touristique et économique aux Bouchauds.

### Le programme Petites Villes de Demain : rappel

L'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), a lancé en 2020, le programme national **Petites Villes de Demain** pour aider nos territoires à faire revivre leurs bourgs. 1 600 communes ont été retenues, dont la ville de Rouillac. A la clé, des soutiens techniques et financiers de la part de l'Etat, et la possibilité de financer un agent chargé d'animer le dispositif Petites Villes de Demain sur le Rouillacais.

C'est la Communauté de Communes du Rouillacais qui porte ce programme afin de pouvoir en diffuser l'effet sur l'ensemble de son territoire.

# PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL  
du Rouillacais

## L'avenir du territoire vous appartient

Les réunions publiques sont un moment fort dans l'élaboration du PLUi. Vous pourrez en effet prendre connaissance de son avancée, échanger en direct avec les élus et les urbanistes sur l'avenir du territoire, autour de vos préoccupations principales pour les prochaines années.

À cette occasion, une synthèse du diagnostic du territoire et des grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

(PADD) vous seront présentés. Composante essentielle du PLUi, le PADD porte le projet de territoire et son évolution à l'horizon 2040, déterminant ainsi les grandes orientations pour les années à venir concernant votre quotidien : habitat, déplacements, commerces, environnement, protection des espaces naturels...

Pour plus de renseignements :  
Anaïs DELAGE  
Chargée d'aménagement  
du territoire  
Tél. : 07 56 26 41 16  
Tél. : 09 74 36 99 21  
Mail : aménagement@  
ccrouillacais.fr

### 3 réunions publiques sont prévues en janvier 2023

- Mardi 31 janvier, à 19h à la salle des fêtes de Genac
- Mercredi 1<sup>er</sup> février, à 19h à la salle des fêtes de Saint-Amant de Nouère
- Jeudi 2 février, à 19h, à la salle des fêtes de Courbillac.



# BOUTIQUE DE NOËL

DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2022  
AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

DU JEUDI AU DIMANCHE DE 10H À 20H  
VIN CHAUD LES NOCTURNES DES SAMEDIS 3, 10 ET 17 JUSQU'À 22H

MARCILLAC-LANVILLE  
PLACE DE LA MAIRIE

# Des animations pour les habitants...

**L'Association Loisirs en Pays Rouillacais (ALPR)** participe activement à la mise en œuvre et l'animation de la politique enfance-jeunesse et sociale du Rouillacais, avec le soutien financier de la Communauté de Communes et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Véritable trait-d'union, l'ALPR met en œuvre la partition qui lui est confiée par la Communauté de Communes pour sa politique enfance-jeunesse.

L'association anime différents lieux de rencontres, une halte-garderie, un accueil de loisirs 3-11 ans et 11-17 ans tous les mercredis et pendant les vacances, un secteur jeunesse 11-17 ans au collège et décentralisé sur le territoire et un espace de vie sociale.

L'association propose un accueil, des animations, un soutien aux projets des habitants. Sa fonction première est de créer du lien entre les habitants, de s'adapter aux besoins de la population et permettre aux parents de bénéficier de modes d'accueils qualitatifs et éducatifs leur permettant d'être libérés sur le temps professionnel.



Jérémi PINET, nouveau directeur de l'ALPR à gauche et Jacques PHELIPPEAU président

L'association compte dans ses rangs, depuis peu, un nouveau président et un nouveau directeur.



**Jérémi PINET, nouveau directeur de l'ALPR, nous présente son parcours**

*« Animateur en accueil de loisirs, je ne sais faire que ça ! Au près des enfants de primaire mais aussi avec les adolescents. L'accueil de loisirs, on essaye d'en faire un lieu éducatif, complémentaire à l'école et à la famille. On aimerait beaucoup accueillir l'ensemble des enfants, même ceux qui n'ont pas besoin d'être gardés. »*

## La définition de l'ALPR selon Jérémi PINET

*« C'est une structure qui, sur l'enfance et la jeunesse, a son empreinte sur le territoire, mais qui tend à se développer sur d'autres pans de la vie des habitants. L'association cherche aussi à aller chercher la population que l'on ne touche pas, à ne pas être uniquement dans le « service ». Par exemple, l'atelier Pitchoun' accueille les familles et les enfants de 0 à 3 ans. Nous allons également mettre en place prochainement un banquet citoyen, un moment convivial et ludique ponctué de débats pour penser l'avenir du territoire. Mon rôle dans cette association est de mettre en œuvre les orientations politiques de l'association en les déclinant en projets. J'essaye de les faire vivre en actions, avec l'équipe d'animation dont je fais partie ».*

## La passion d'un métier

*« Le fait que mon métier n'est pas routinier qu'aucune journée ne se ressemble. Tous les jours, je fais quelque chose que je n'avais jamais fait. La perspective de découverte du territoire, des associations existantes m'anime aussi. Il y a plein de chantiers, donc il ne faut pas rester au lit ! »*

## Et pour conclure

*« Venez nous découvrir, partager du temps, créer avec nous... N'hésitez pas à franchir le seuil, les portes sont ouvertes ! »*

**Interrogé sur la politique qu'il souhaite mener au sein de ALPR, Jacques PHELIPPEAU président depuis près de 6 mois nous dit pourquoi il s'investi dans le milieu associatif.**

« J'ai toujours été investi dans le milieu associatif. Déjà, en temps que papa dans les associations de parents d'élèves de l'école et du collège, pendant quasiment vingt ans. Mais aussi dans les clubs sportifs, le comité des fêtes, le théâtre...

Le milieu associatif, c'est la vie du territoire, le contact avec les autres. »

**Quels projets ou actions vous tiennent particulièrement à cœur ? Quelle est votre vision long-terme pour l'association ?**

« L'ouverture au territoire, à toutes les communes du Rouillacais me tient à cœur. Le Rouillacais est

un territoire riche en diversité, et fier d'être resté autonome et indépendant.

J'aimerais aussi enlever l'image que l'ALPR n'est qu'une garderie. On fait de l'éducation populaire, on s'ouvre à toutes les tranches d'âge, de 0 à 100 ans. Quand on aura réussi cela, je pourrais passer la main.

Bienvenue à tous les bénévoles qui veulent rejoindre l'association pour qu'elle perdure et puisse se développer. On a besoin de tout le monde ! »

**Pour conclure cet entretien, nous lui avons demandé de décrire l'ambiance à l'ALPR en trois mots. Jacques nous a répondu « Convivialité, partage et émancipation », termes qui correspondent bien à cette envie d'ouverture de l'association au plus grand nombre.**

### Le saviez-vous ?

La Communauté de Communes du Rouillacais et l'ALPR œuvrent de concert pour apporter une réponse à vos besoins de places en accueil de loisirs. 24 nouvelles places d'accueil ont été créées à la rentrée de septembre 2022 afin de répondre à la constante augmentation des demandes des familles.

Plus d'infos sur l'ALPR  
Tél : 05 45 96 87 11  
[www.alpr.fr](http://www.alpr.fr)

# Tèrra Aventura

**Les jeunes se mobilisent pour un parcours Tèrra Aventura à Rouillac...**

Félicitations aux jeunes et à leurs animateurs pour leur travail de conception du parcours ayant pour thème la Foire du 27. Ce fut un plaisir de les accueillir pour promouvoir ensemble notre territoire, reste à convaincre le Comité Régional du Tourisme de Nouvelle Aquitaine de la qualité du projet porté par ces jeunes.

Tèrra Aventura, c'est une balade originale et ludique de quelques kilomètres qui permet de découvrir des lieux insolites et des anecdotes. Avec des énigmes à résoudre, un trésor à chercher

et des Poi'z (A la recherche des Poi'z), personnages iconiques de Tèrra Aventura à collectionner, petits et grands partagent des moments privilégiés.

Après une semaine de recherches historiques avec l'appui de la médiathèque, de visite guidée avec l'Office de Tourisme du Rouillacais, d'étude du code de la route et de beaucoup d'observation, les adolescents ont présenté le fruit de leur travail devant les élus de la Commission Animation du Territoire. En décembre, cette proposition de parcours sera soumise au Comité Régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine pour un déploiement du parcours, s'il est sélectionné, à l'été 2023.

Le saviez-vous : Leurs noms, ils le signent à la pointe de leur pied (et oui, ils n'en ont qu'un), d'un « Z » qui veut dire Zarthus, Zéroïk, Zabeth, Zéchopp... Découvrez les 35 personnages de l'aventure et leurs caractères bien trempés !



# Les premiers jours de la maison de santé

Depuis le 1er septembre 2022, dix-huit professionnels de la santé se sont installés dans la nouvelle maison de santé qui a ouvert ses portes au 138, Avenue de la République, à Rouillac.



Pôle médical :  
du lundi au vendredi,  
8h - 20h  
samedi, 9h - 12h

Pôle kinésithérapie :  
du lundi au vendredi,  
9h - 12h

Cabinet d'infirmiers :  
du lundi au vendredi,  
7h - 10h30 (sans rdv)

Cabinet de podologie :  
lundi et mercredi,  
8h30 - 19h30  
vendredi, 8h30 - 17h  
mardi et jeudi : visites à  
domicile et EHPAD

Cabinet de sage-femme :  
Lundi, 8h30 - 13h  
Mardi et jeudi,  
8h30 - 13h / 14h - 19h  
Mercredi,  
10h - 13h / 14h - 16h  
Vendredi,  
8h30 - 13h / 14h - 17h  
Samedi, 9h - 13h  
(un samedi sur 2)

Cabinet dentaire :  
Installation prévue  
pour début 2023

Le Rouillacais s'engage à rendre pérenne l'offre de santé au côté des professionnels de santé et de l'ARS pour construire une maison pluridisciplinaire adaptée aux patients et permettre l'arrivée de nouveaux professionnels de santé.

Ainsi, les professionnels de la santé qui sont installés comme locataire de la collectivité peuvent désormais recevoir leurs patientèles dans leurs nouveaux locaux, organisés en quatre pôles :



**Un pôle médical** qui accueille trois médecins généralistes – les docteurs Virginie Laidet, Anne Moreau et Gatien Bleuez, un médecin en cours de thèse – Marion Gagougnolle - et deux infirmières ASALEE\* - Pascale Brutus-Basset et Nathalie Laroche ;



**Un pôle kinésithérapie** qui accueille cinq kinésithérapeutes – Maéva Roger, Rémi Touraine, Amélie Laurent, Pauline Chiron et Aude Baudry ;



**Un pôle commun** qui accueille **un podologue** – Laurent Casas, **cinq infirmiers** – Pascale Brutus-Basset, Claire Girard, Muriel Dutartre, Anne Morin-Basset et Thomas Chauvet, et **une sage-femme** – Lydia Blet-Guilloteau ;



**Un pôle dentiste** qui accueille Stéphane Surel. Un second cabinet de dentiste est actuellement vacant.

Cet équipement est une étape importante pour lutter contre la désertification rurale. Les élus restent mobilisés pour attirer et installer de nouveaux praticiens et garantir ainsi l'accès à la santé pour tous.

*\*ASALEE : Action de Santé Libérale En Equipe. C'est avant tout une coopération entre le médecin généraliste et une infirmière autour du patient. L'infirmière ASALEE travaille sur des actions de prévention, d'éducation à la santé et sur l'éducation thérapeutique en individuel ou en groupes et cherche à développer et améliorer le suivi des pathologies chroniques.*

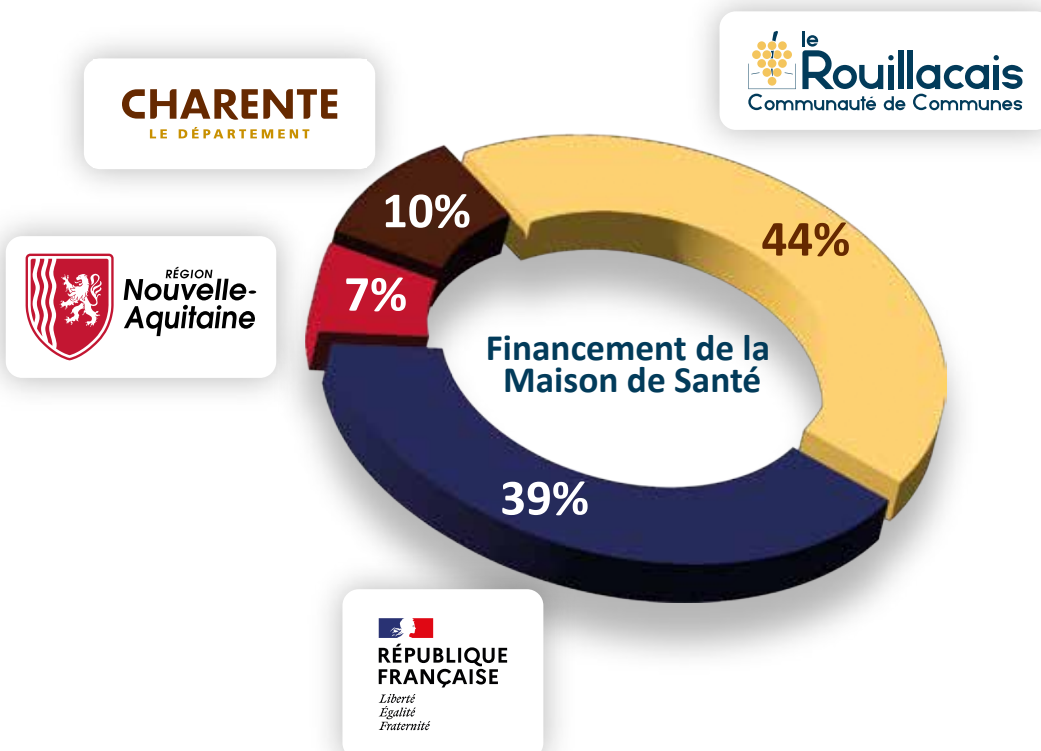


La Maison de santé a été inaugurée le samedi 24 septembre en présence de Madame Liège, Directrice de la délégation départementale de l'ARS, Nicolas Genaud, architecte, Michel Buisson, Vice-Président du Département de la Charente en charge de la santé, François Bonneau, Conseiller Départemental et Sénateur de la Charente, Monsieur Lepetit, Sous-Préfet de Cognac, Mathieu Labrousse, conseiller régional et référent territorial et Christian VIGNAUD, Président de la Communauté de Communes.

**Coup de projecteur sur le financement d'un tel équipement :**

Le coût global de ce projet est de 1 966 891,28€ HT.

Cette opération a été financée par l'État à hauteur de 759 700€, la Région Nouvelle-Aquitaine pour un montant de 200 000€ et le Département de la Charente à hauteur de 143 883€. La Communauté de Communes a autofinancé le projet pour un montant de 863 308,28€.



# L'apprentissage n'a pas d'âge

## Marie Gréau : Une éducatrice jeunes enfants au service des familles rouillacaises

Un nouvel agent a rejoint le service Petite Enfance de la collectivité depuis le mois de septembre dans le cadre d'un contrat d'apprentissage de 3 ans.

Marie Gréau prépare le diplôme d'Educatrice de Jeunes Enfants à l'Institut Régional du Travail Social de Poitiers. Elle aura pour missions de développer des animations et des ateliers à destination des familles et des écoles sur différentes thématiques. Elle collaborera étroitement avec le Relais Petite Enfance, la Médiathèque, l'Espace France Services et les partenaires du territoire, dont l'Association de Loisirs en Pays Rouillacais (ALPR).

### « Signes avec les bébés, un outil pour se comprendre avant les mots »

Le Relais Petite Enfance a pour mission de faciliter l'accès à la formation des assistantes maternelles et propose pour 2023 un programme pédagogique intitulé « Signes avec les bébés, un outil pour se comprendre avant les mots ».

Depuis le mois de novembre 2022 et jusqu'au mois de mars 2023, un groupe d'assistantes maternelles volontaires, l'équipe du Relais Petite Enfance et un agent de la médiathèque, vont suivre cette

formation qualifiante délivrée par l'association sésame.

Ces professionnels suivront un cycle de formation et d'ateliers pratiques pour apprendre le vocabulaire et commencer à pratiquer lors d'ateliers d'éveil avec les enfants.

Cette action sera mise en lumière lors de la rencontre avec les familles le samedi 18 mars 2023, dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance.

Plus d'infos sur  
l'association Sésame :  
[www.chemins-de-parents.fr](http://www.chemins-de-parents.fr)



# Les Bouchauds : acte 1

La phase 1 a permis la réhabilitation de la salle multifonctions. Aujourd'hui cet équipement est disponible à la location pour les entreprises et les associations, dans le cadre de séminaires, salons, réunions, AG... Comme ici à l'occasion du Salon des Vignerons, organisé en mai par le Vignoble Pelletant - Domaine de la Chevalerie.



Location salle  
des Bouchauds :  
Marion PELRAS

Assistante de Direction

Tél. : 05 45 96 99 46

Mail : [chargeedemission@ccrouillacais.fr](mailto:chargeedemission@ccrouillacais.fr)



# Projet de déviation

Mise à l'étude depuis plusieurs années, le projet de contournement Ouest de Rouillac visant à relier la RD736 et la RD939 est programmé pour 2024-2025.

Ce projet d'aménagement est porté par le département de la Charente, en partenariat avec la Ville de Rouillac et la Communauté de Communes. Il a pour objectif principal de délester le trafic Poids Lourd en dehors des zones résidentielles. Il permettra d'améliorer la sécurité des entrées de bourg sud et ouest du bourg avec la création de deux giratoires. Cette nouvelle voie sera réalisée

dans le prolongement de la Zone d'Emploi du Lantillon et rejoindra la route de Jarnac.

Le service infrastructures routières et ouvrages du département mène actuellement les études techniques et environnementales préalables au chantier.

Le financement prévisionnel total de l'opération est de 2 100 000 € HT. Ce projet est financé par le Département avec une participation financière de la Communauté de Communes et de la commune de Rouillac à hauteur de 35 %.



## Les Bouchauds : acte 2

Dans la continuité des travaux engagés il y a maintenant 2 ans sur le site de la Ferme des Bouchauds, les locaux occupés précédemment par l'Association Maisons Paysannes, seront rénovés dès ce début d'année 2023.

Il s'agit de rénover une nouvelle aile du bâtiment afin d'y aménager une salle sport, nature et patrimoine, un bureau et un espace de stockage.

Cette réhabilitation du bâtiment permettra de faciliter l'accueil du public et d'être un point d'accueil pour la future Station Sport Nature.

La Station Sport, Nature et Patrimoine, labellisée ainsi par le Département de la Charente, est un point d'information et/ou de départ aux pratiques sportives de plein air. Ouverte du printemps à

l'automne, vous y trouverez des propositions d'activités sportives : randonnée pédestre, VTT, équitation, canoë-kayak, pêche, course d'orientation, en s'appuyant en priorité sur les forces vives locales (tissu associatif, prestataires privés...).

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 247 714,36 € HT, dont 152 788,69€ HT de travaux. Ce projet est financé par l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du Contrat de Développement et de Dynamisation et par l'Europe. L'autofinancement de la Communauté de Communes est estimé à 20 %.

**Inauguration prévue en juin 2023.**

# Les bénévoles se forment

## Premiers cafés associatifs

Pour plus de  
renseignements :  
Stéphanie BARANGER  
Tél. : 07 56 26 10 63  
Mail : coordination@  
ccrouillacais.fr

Dans la continuité de l'accompagnement aux associations que nous vous présentions dans la Lorgnette de janvier, deux premiers « Cafés associatifs » à destination des bénévoles associatifs ont été proposés en octobre et novembre.

Sous forme d'échanges conviviaux entre les participants, enrichis ensuite par des compléments réglementaires, ces formations ont permis de répondre aux questions fréquemment posées sur

la vie associative. Statuts, assemblée générale, bénévolat, organisation d'événements... autant de thèmes qui ont été balayés pour permettre à chaque association d'interroger son propre fonctionnement.

Le Rouillacais souhaite proposer régulièrement des formations à destination des associations du territoire. Communication, budget, subventions ... autant de thèmes qui pourront être abordés.



18



Espace de travail partagé  
au cœur du Rouillacais

Contact : Célia POUGNAUD  
Responsable Espace France Services  
Tél : 05 45 21 10 94 - actionsociale@ccrouillacais.fr



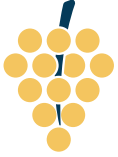
# Un transfo tout beau !

L'embellissement du poste de transformation électrique, situé à l'arrière du siège de la Communauté de Communes a été inauguré le 5 septembre dernier en présence de l'Association Insert'R et d'Enedis.

Après les travaux de peinture préalable réalisés par le chantier d'insertion Insert'R, c'est l'artiste local Michaël Domain, installé à Mons, qui a eu carte blanche pour imaginer une fresque à l'effigie des 13 communes du territoire.

Est figuré sur cet équipement l'emblématique Théâtre Gallo-Romain des Bouchauds, la majestueuse Abbatale de Marcillac-Lanville, mais encore toutes les particularités qui font que le Rouillacais est un territoire riche en patrimoine : l'éolienne de Mareuil, la bascule de Saint-Genis d'Hiersac, les lavoirs, les ponts mais aussi la vigne, l'eau, la traditionnelle Foire de Rouillac...



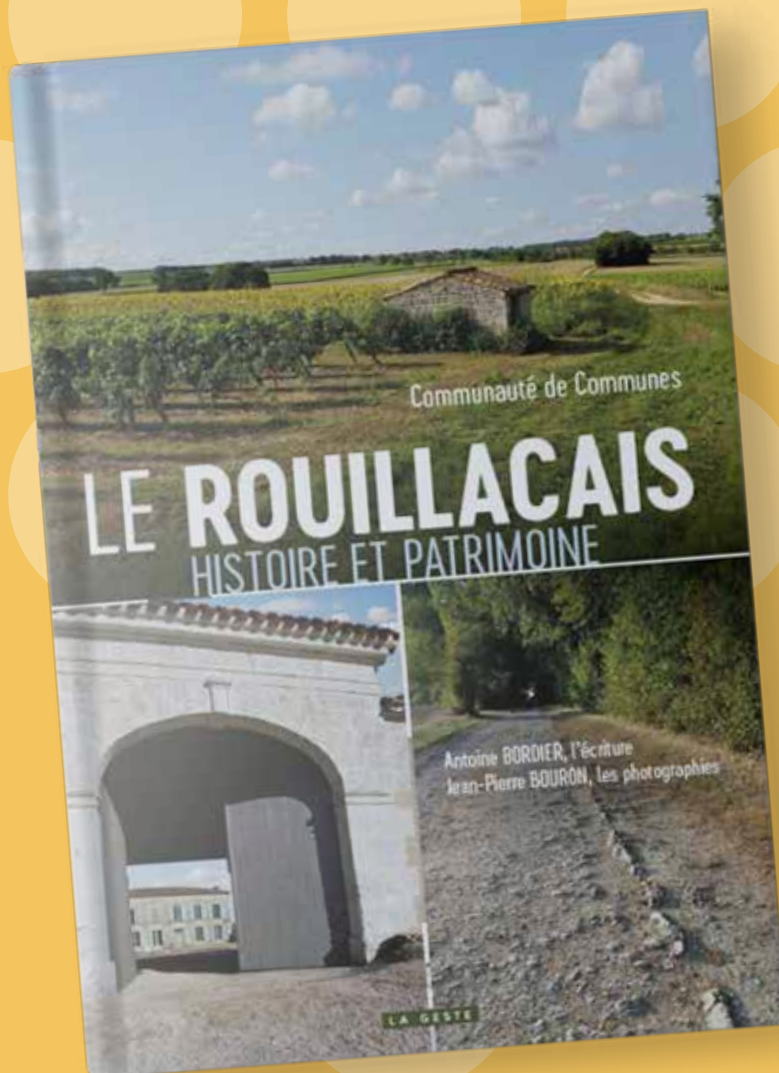


# Le patrimoine Rouillacais en images

Retrouvez l'histoire et les plus belles photos  
de notre territoire !

En vente au tarif de 20 €

à la Médiathèque et à la Communauté de Communes du Rouillacais



Édition : Le Rouillacais Communauté de Communes, 314 avenue Jean Monnet - 16170 ROUILLAC - Tél. 05 45 96 83 24.

Rédaction : Les services de la Communauté de Communes.

Crédits photos : Le Rouillacais Communauté de Communes, Joël Gorin et concédants.

Conception, réalisation, gestion de la chaîne graphique : Le Rouillacais Communauté de Communes, xavier-bonnaud.fr

Dépôt légal : à parution - Date de parution : Décembre 2022.